

Mardi 3 Novembre 2020

Ecole élémentaire Henri Martin
325, rue Gabriel Péri
92700 Colombes

Tel : 01.42.42.81.40
09216891@ac-versailles.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Mardi 03 Novembre 2020

I - Présentation des membres du conseil

Directrice de l'école :

Mme BIGOT Gwénaëlle

Compte tenu des conditions sanitaires, le conseil se tient en commission restreint : 5 parents et 5 enseignants, dans le respect du nombre de sièges attribués par les élections.

Représentants de parents d'élèves élus :

Mme DELGARD, Mme BOUSHRA, Mme BREANT, Mme LEYER, M. DJIAN.

Les enseignants de l'école :

Mme BETEMPS Laurence, Mme CHAVANY Catherine, Mme ROBERTO Emma, Mme ZASLAVSKY Anne, Mme GOMEZ Cynthia.

Mme HELFRICH Sandrine (RASED)

Partenaires extérieurs :

Mme PACARY, élue municipale.
M. ESSOMBA, Directrice adjointe de l'accueil de loisirs.

II - Structure de l'école

L'école se compose de 19 classes pour 361 élèves :

72CP répartis en 5 classes de 14 à 15élèves
70 CE1 répartis en 5 classes de14 élèves
72 CE2 répartis en 3 classes de 24 élèves
79 CM1 répartis en 3 classes de 26 ou 27 élèves
68 CM2 répartis en 3 classes de 22 ou 23 élèves

Depuis la rentrée, les effectifs ont peu évolué : 2 inscriptions en CM1 et 1 inscription en CE2.
Un passage anticipé en CE1 a été proposé par le conseil des maîtres conforté par les résultats obtenus aux évaluations nationales CE1.

5 élèves de l'école sont scolarisés avec un PPS (Projet personnalisé de scolarisation) délivré par la MDPH (Maison départementale des Personnes Handicapées) leur permettant d'être accompagnés en classe par une AESH (Accompagnant des élèves en situation de Handicap), sur un temps défini pouvant osciller entre 8h et 12h par semaine. Ces AESH sont actuellement au nombre de 2 sur l'école.

Il est à noter que ce personnel est recruté par l'Education Nationale.

III – Résultat des élections de parents

Exceptionnellement et pour des raisons sanitaires le vote a été organisé uniquement par correspondance.

Le taux de participation a atteint 55,7 % avec 301 votants sur 540 inscrits. La participation a encore progressé.11 votes exprimés étaient blancs ou nuls.

10 sièges ont été attribués à l'association FCPE et 9 sièges pour AMSTRAMGRAM.

IV - Règlement intérieur

Aucune modification au règlement intérieur 2019/2020 n'a été proposée par le conseil des maîtres.
Le nouveau règlement intérieur est voté à l'unanimité des membres présents.

V - Présentation des évaluations nationales CP et CE1 et des résultats

En ce qui concerne l'école Henri Martin le bilan par compétences des élèves de CP et CE1 en mathématiques et en français nous permet de faire des premiers constats :

CP	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
MATHS	Lire des nombres entiers (1% difficultés)(3%) Ecrire des nombres entiers (3% difficultés) (12%) Reproduire des assemblages (14% diff.)	Associer un nombre à une position (31% difficultés) (52%) Résoudre des problèmes (28%) Comparer des nombres (22%)(30%)
FRANÇAIS	Comparer des suites de lettres (12%diff.) (=) Manipuler des syllabes (9%diff.) (12%) Comprendre des textes lus (4%diff.)(11%)	Reconnaître des lettres (37%)(33%)

CE1	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
MATHS	Lire des nombres entiers (12%) ^{22%} Ecrire des nombres entiers (12%) Calculer mentalement (16%) ^{22%} Reproduire un assemblage (13%) ^{22%}	Représenter des nombres entiers (44%) Associer un nombre à une position (40%) Résoudre des problèmes (37%) ^{48%} Soustraire (33%) ^{54%} Additionner (29%) ^{48%}
FRANÇAIS	Comprendre un texte lu seul (10%) Ecrire des syllabes dictées (11%) ⁶ <i>Comprendre des phrases lues seules (19%)¹⁶</i>	Lire à haute voix un texte (22%) ^{23%} Comprendre des mots lus par l'enseignant (21%) ^{28%}

**Pourcentage des élèves en difficulté sur la compétence.*

Le second pourcentage correspond aux résultats obtenus en 2019/2020

VI - Présentation des projets de l'école

Rencontres et communication avec les parents

Tous les enseignants ont organisé une **réunion en début d'année** afin de se présenter aux parents et d'expliquer les programmes, l'emploi du temps et le profil de la classe.

Compte tenu des conditions sanitaires, aucune réunion festive ne peut être organisée.

La **remise individuelle des livrets** est prévue début février, le samedi 06 février au plus tard. Les rendez-vous pourront être fixés sur la semaine précédente.

Une **semaine des parents** pourra-t-elle être organisée cette année ? Cette action a apporté beaucoup de satisfactions l'année dernière.

Les projets d'Henri Martin

Parcours formation de la personne et du citoyen

• L'élection des délégués : Les délégués sont élus dans toutes les classes de l'école suivant le même protocole : une campagne est ouverte pendant 1 semaine et les élections avec l'utilisation du matériel (urne et isoloir) fournis pour les élections de parents. Une carte électorale suit les élèves tout au long de leur cursus à Henri Martin.

Pour des raisons sanitaires, les conseils de délégués sont ajournés pour l'instant, afin d'éviter le brassage entre élèves.

- Participation à l'exposition « moi jeune citoyen »

Les classes de CM1 et CM2 participeront à l'exposition proposée par la mairie. Au cours de cette exposition les élèves sont amenés à réfléchir sur des situations qui les concernent en tant que citoyen dans l'école, dans la rue, à la maison.

- Participation à la semaine de la laïcité/citoyenneté

L'équipe souhaite reconduire les ateliers de sensibilisation au handicap, ajournés pour l'instant.

En parallèle, des classes projettent d'organiser un calendrier de l'avant inversé afin d'organiser un Noël aux enfants les plus défavorisés en partenariat avec « les restos du cœur » de Colombes.

Des animations sont planifiées au cours de l'année en collaboration avec la CPAM :

- Animation bucco dentaire pour les CP
- Animations Sommeil et nutrition avec les CM2 qui se poursuivront sur leur année.

En parallèle un partenariat avec les élèves infirmiers de l'hôpital Louis Mourier devrait débiter sur une sensibilisation liée aux besoins des élèves et aux programmes scolaires.

- Hommage à Samuel PATY

L'ensemble des classes de l'école ont mené en classe des activités sur le respect de l'autre, le lundi 02 Novembre.

Les classes de CM1 et CM2 se sont rassemblées dans la cour de l'école à 11h00 pour une lecture de la lettre aux instituteurs et institutrices rédigée en 1888 par Jean Jaurès, suivi d'une minute de silence.

- **Représentations du monde et activités humaines**

Le vendée globe

Les classes de l'école pourront suivre l'évolution d'un skipper choisi sur un planisphère affiché à l'entrée de l'école.

Un scientifique de l'**association TARA**, M. Duflot intervient dès la semaine prochaine auprès des élèves de l'école pour partager son savoir sur les nombreuses expéditions effectuées en mer et sensibiliser les élèves sur la protection de notre planète.

- **Classes transplantées**

Toutes les classes découvertes sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

VII - L'aide aux élèves en difficulté.

Le RASED : Le RASED de l'école cette année est composé de deux personnes qui interviennent prioritairement sur les classes du CE2 au CM2 compte tenu du dédoublement des CP et CE1. Ils restent bien entendu au service de tous les élèves en tant que personnel ressource pour assister les enseignants dans l'aide aux élèves éprouvant des besoins spécifiques.

M. Dubot, le psychologue scolaire assure un lien essentiel pour les familles et les enseignants. C'est aussi une personne ressource pour aiguiller la pédagogie des enseignants. Compte tenu de son secteur d'intervention, il n'est présent sur l'école que le lundi et le jeudi. Aucune aide de sa part ne se met en place sans l'accord des parents. Quand un besoin se fait sentir, il reçoit les familles, observe les élèves en classe, établit des bilans psychométriques si nécessaire.

Mme Helfrich : Enseignante spécialisée à dominante pédagogique interviendra auprès des élèves qui rencontrent des difficultés (deux jours par semaine). Elle peut mettre en place trois types d'interventions : en classe entière, en petit groupe au sein de la classe ou enfin, en petit groupe en dehors de la classe.

Mme Calsat : Enseignante spécialisée à dominante comportementale interviendra sur l'école en cas de besoin spécifique.

VIII - Coopérative scolaire

Les mandataires sont:

- Mme FANTIN
- Mme MOSSE

Exercice 2019/2020 :

Clôture : 10 007,16€

Bénéfices des ventes (chocolats et photos) : 8867,85 euros

Participation des familles 10136 euros (avec le don FCPE du vide grenier 2018/2019)

Exercice 2020/2021 :

Une participation des familles a été sollicitée juste avant les vacances d'automne.

Un chèque de 150 euros a été donné à chaque classe pour faire face aux premières dépenses.

Les photos individuelles seront organisées vendredi 06 Novembre dans le respect des normes sanitaires. Les familles pourront les acheter avant les vacances de Noël.

IX - Point travaux

Travaux réalisés dans l'été ou aux vacances de la Toussaint

- Réparation du revêtement de la cour.
- Changement de toutes les protections en mousse appliquées sur les poteaux du préau.
- Réparation de la porte du gymnase permettant d'accéder directement dans la cour.

Travaux planifiés :

- Remplacement des huisseries du gymnase (Noël). Les huisseries sont commandées et réalisées sur mesure. La pose devrait prendre une semaine complète. Le montant des travaux s'élève à 157 000 euros.
- Réparation de la cloison du gymnase
- Câblage internet de toutes les salles de classe sauf celles du préfabriqué (Noël). Une étude est réalisée pour que celles-ci soient connectées (ex : clé 4G)

- Installation de VPI dans toutes les salles de classe sauf préfabriqué (Février)

Dératisation :

Une société de dératisation passe sur les écoles au cours du mois de juin et au cours du mois de septembre. La société passe aussi dès que le besoin se fait sentir.

Compte tenu des nombreuses constructions réalisées dans le quartier, l'apparition de nombreux rats est constatée, y compris sur le groupe scolaire Henri Martin.

Une société va être prochainement dépêchée pour changer toutes les grilles d'aération endommagées ainsi que les bouches d'égout qui offraient des interstices importants permettant le passage de ces rongeurs.

Futurs travaux demandés

Comme les cinq dernières années, il sera demandé la reprise complète (isolation) de l'aile le long de la rue Laplace (1^{er} et 2^{eme} étage). Une forte humidité est observée sous les fenêtres des classes à l'ouest et toutes les fenêtres des couloirs, à l'Est, sont très dégradées.

Une étude est demandée pour la Réfection totale de la cour. Si le revêtement était refait entièrement, ceci engagerait d'énormes frais et engendrerait la suppression des 3 arbres restants qui sont à l'origine des dégradations. Ces trois arbres sont pourtant la seule source d'ombre dans cette cour qui est une vraie fournaise dès le printemps. Elle est encaissée et orientée sud-ouest.

L'école pourrait-elle bénéficier d'un projet de réfection de la cour comme cela semble réalisé sur l'école Tour d'Auvergne ?

X – Sécurité

Exercice incendie :

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 15/09/20.

L'évacuation s'est déroulée sur un temps de 3min10 sec. (4min 30 sec. avec l'appel). 3 exercices seront organisés dans l'année.

PPMS :

Un entraînement face à une **intrusion malveillante** a été organisé le 12 octobre 2020.

Une nouvelle alarme intrusion malveillante a été installée malheureusement les classes des étages de l'entendent pas. Cette sonnerie est secondée par la diffusion d'un message « Whatsapp » destiné aux enseignants.

Un exercice PPMS engendrant une mise en sécurité liée aux conditions climatiques sera organisé dès que les mesures sanitaires seront assouplies.

PROTOCOLE SANITAIRE

Gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués partout et par tout le monde (élèves, enseignants, personnels et parents). Il en relève de la responsabilité citoyenne de chacun.

Distanciation physique : Les journées et les espaces (couloirs, cours, cantine) sont organisés pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements, afin de faire respecter la distanciation physique entre élèves de groupes différents.

Les classes sont organisées de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Dans la cour, la distanciation physique ne s'applique pas entre élèves d'un même niveau de classe.

Lavage des mains : Adultes et élèves se lavent les mains à l'arrivée à l'école, avant chaque repas, avant et après chaque récréation. Une solution hydro alcoolique sera utilisée sous la surveillance d'un adulte pour éviter les longues files d'attente aux sanitaires.

Maladie/Fièvre : Les parents doivent s'engager à ne pas mettre leur enfant à l'école et à prévenir en cas de fièvre (38° ou plus), en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid ou en cas de test positif, chez l'élève ou dans sa famille.

Ils doivent en informer l'école de façon prioritaire. Le retour à l'école se fera dans les conditions définies (test négatif/ respect des délais/attestation sur l'honneur).

En cas de fièvre chez un enfant, celui-ci sera isolé. Les parents sont invités à venir le chercher sans délai.

Ventilation des locaux/Nettoyage : Le nettoyage et la désinfection des locaux (salle/classe) est quotidien. Les points de contacts situés sur les lieux de passages sont nettoyés/désinfectés plusieurs fois par jour par les agents de la ville. Les salles de classe sont aérées au minimum toutes les 2 heures. Les tables de cantine sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Entrées et sorties

Aménagements horaires à partir du 2 Novembre 2020

	Entrée en classe	Récréation	Sortie	Entrée en classe	Récréation	Sortie
CM2	8h40 8h45 8h50	10h00	11h45	13h10 13h15 13h20	14h30	16h15
CM1	8h55 9h00 9h05	10h15	12h00	13h25 13h30 13h35	14h45	16h30
CE2	8h55 9h00 9h05	10h30	12h00	13h25 13h30 13h35	15h00	16h30
CE1	9h10 9h15 9h20	10h45	12h15	13h40 13h45 13h50	15h15	16h45
CP	9h10 9h15 9h20	11h00	12h15	13h40 13h45 13h50	15h30	16h45

- Les parents ne stationnent pas devant l'école et se dispersent rapidement.
- Masques obligatoires à partir du CP : prévoir 2 masques par jour. L'enfant devra arriver masqué à l'école et apporter dans son sac un second masque pour l'après-midi rangé dans une pochette (pochette en tissu ou sac congélation) marquée à son nom.
- Accueil des élèves directement en classe par l'enseignant

Les séances d'APC sont maintenues

Sortie à 16h30

Les élèves qui restent à l'étude sortent en premier pour se rendre dans la cour entre 16h20 et 16h30.

Les fratries se réunissent dans la cour avant de sortir. Les parents doivent venir chercher les enfants à l'heure du dernier (comme le midi).

XI - Organisation périscolaire

Les temps périscolaires connaissent une baisse de fréquentation, expliquée par les circonstances sanitaires et le télétravail des parents.

Effectifs constatés depuis début septembre :

- Matin : 40 enfants
- Midi : 295 demi-pensionnaires
- Soir : 60 enfants
- Mercredi : 70 enfants

Restauration : Afin de limiter le brassage sur le temps du midi, la cour est délimitée en plusieurs zones, les élèves restent dans l'espace délimité pour eux. Ils disposent d'un chevalet les engageant à rester avec leur groupe. En cas de non-respect de cette règle, des sanctions pourront être prises.

Les élèves déjeunent à la cantine à la même table que les élèves de leur classe. Les tables sont désinfectées après chaque service.

En plus de ces activités périscolaires municipales, des ateliers sont mis en place :

Le coup de pouce (CE1) a débuté début septembre pour rattraper les heures qui n'ont pas été faites pendant le confinement.

Le coup de pouce CP débutera normalement dans la deuxième quinzaine de novembre.

L'EILE arabe (ex ELCO) est remis en question pour l'instant car il brasse des enfants de plusieurs niveaux. Il est assuré par Mme Chawki, nommée par l'Ambassade d'Algérie pour assurer 2 cours

par semaine. 40 élèves de l'école peuvent ainsi en bénéficier le mardi ou le jeudi, selon leur niveau de 16h30 à 18h00.

Prochain conseil d'école prévu le vendredi 5 mars à 18h30.